

Assemblée Générale des contrôleurs de Montpellier

Montpellier Méditerranée, lundi 31 mai 2021

Les contrôleurs de Montpellier se sont réunis ce jour en assemblée générale et en visioconférence.

Après avoir travaillé d'arrache-pied sur le TDS, les personnels prennent acte de la note de service passée en force et sans considération sociale par l'encadrement sur l'organisation du Tour de Service. Il y aura cependant plusieurs conséquences à courte, moyenne et longue échéance. En effet cette NDS ne permet pas aux contrôleurs de suivre les formations nécessaires au maintien de leur niveau de technicité et donc d'assurer l'écoulement du trafic en toute sécurité. A long terme, elle immobilise le centre dans une absence de dialogue en empêchant les groupes de travail et autres réunions essentielles à l'amélioration de la sécurité dans nos espaces.

Les personnels de Montpellier dénoncent ce passage en force socialement inacceptable pour un résultat non adapté opérationnellement faisant fi de la parole donnée. Malgré un trafic IFR et VFR régulé par créneaux ou NOTAM, les flux restent trop importants, la direction semble pourtant reconnaître la sous-dotation en effectif de Montpellier. Les personnels ont proposé un armement renforcé permettant d'assurer une plus grande sécurité avec un SIV "couronne" protégeant les espaces proches des pistes. Pour cela, le passage de l'effectif de 50 vers 61 est nécessaire. Un plan d'affectation lié à cette montée en effectif doit être immédiatement acté et décliné.

La précédente AG de janvier avait mis en garde sur les armements dégradés la nuit qui avaient conduit à des gestions hasardeuses. Les absences de dernière minute nuisent non seulement aux usagers mais surtout à la sécurité. Les contrôleurs demandent donc une vraie résilience sur la nuit et un armement minimal à 2 paires d'yeux.

L'ensemble des contrôleurs mandate les bureaux nationaux des syndicats représentatifs des contrôleurs de Montpellier pour prendre toutes les actions nécessaires de manière à ce que la direction propose une nouvelle organisation du travail des contrôleurs pour retrouver un niveau de sécurité suffisant pour faire face au travail de nuit et suivre leurs formations statutaires.

Adoptée à l'unanimité